

Communication

Décisions du Conseil municipal

Tavannes, le 16 avril 2025

À l'issue de chaque séance, le Conseil municipal partage les décisions et les sujets pouvant être communiqués et qui revêtent un intérêt général pour les habitants de Tavannes. Cette communication est publiée sur le site internet de la commune, sous l'onglet Conseil municipal.

Lors de sa séance du 16 avril 2025, le Conseil municipal a traité des points suivants :

- Le centre culturel Le Royal débute actuellement les étapes pour la demande de renouvellement du contrat de prestations 2028-2031. Constatant que l'implication politique et culturelle augmente et qu'elle engage des compétences ciblées en plus de la disponibilité, le comité du centre culturel soumet une demande d'adaptation de la subvention annuelle de CHF 10'000.- afin de permettre l'engagement d'un gestionnaire culturel à temps partiel. Le Conseil municipal s'est prononcé en faveur sur la possibilité d'augmenter de CHF 10'000.- sa subvention annuelle, aujourd'hui d'un montant de CHF 61'182.-, à 71'182.-. Cette décision devra être présentée lors d'une prochaine Assemblée municipale.
- Afin de planifier les travaux d'entretien à moyen terme de l'école secondaire, des offres d'honoraires pour assister le maître d'ouvrage ont été sollicitées à deux bureaux et présentées au Conseil municipal qui a attribué le mandat à l'une de ses entreprises.
- Le Conseil municipal a validé la nouvelle proposition des CFF de convention concernant les prises de possession temporaires de terrain et de possession définitive de terrain, ainsi que le droit de conduite souterraine pour eaux claires, entre les CFF et notre municipalité. Mme Anne-Sylvie Lab est remerciée pour son travail de négociation fructueux avec les CFF.
- Un prêt ferme à court terme de CHF 3'000'000.- a été contracté pour trois mois.



Secrétariat municipal

Alexis Bourgeois